

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2005027

Signataire :

OBJET : Rapport d'activité de l'exercice 2004 du SIRESCO

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article 5211-18,

Vu l'arrêté préfectoral n°03-4054 du 22 septembre 2003 autorisant l'adhésion de la ville d'Aubervilliers au SIRESCO,

Vu le rapport d'activité du SIRESCO pour l'année 2004,

Considérant les statuts et le règlement intérieur du SIRESCO,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Prend acte du rapport d'activité de l'exercice 2004 du SIRESCO (Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective)

Le Maire